

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 26 octobre 2021 à 13 h 30, en visioconférence Teams.

Sont présents et présentes :

Philippe Audette, coordonnateur du Département de géographie, histoire, politique
Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Nicholas Bordeleau-Deas, étudiant dans le programme Techniques de maintenance d'aéronefs
Émilie Brulé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires
Émilie Charbonneau, coordonnatrice du Département d'éducation physique
Danielle Cloutier, conseillère pédagogique – Service des programmes Longueuil
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol
Julie Guyot, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Karine Mercier, directrice adjointe des études – Service des programmes ÉNA
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes Longueuil
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance et secrétaire de la CÉ
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes Longueuil
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique
Alexis Vanier, étudiante dans le programme Sciences de la santé

Est absente :

Lise Bédard, coordonnatrice du programme Techniques d'orthèses visuelles

Sont invités et invitées :

Laurence Béliveau-Michaud, coordonnatrice au Service de l'organisation scolaire
Geneviève Dalcourt, directrice de la formation continue
Bruno Jobin, directeur des affaires étudiantes et communautaires
Sylvain Lambert, directeur général
Chantal Pelletier, conseillère pédagogique à la formation continue
Dominic Proulx, coordonnateur du Département d'informatique

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

1. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021
 - 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021
 - 2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021
3. Présentations
 - 3.1 Dépôt et présentation du *Plan de travail institutionnel 2021-2022*
4. Adoption du calendrier scolaire 2022-2023
5. Nouvelle AEC Développement d'applications Web : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)
6. Présentation du plan de travail et du bilan du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)
7. Présentation du plan de travail et du bilan du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH)
8. Amorçe des réflexions sur l'offre de cours complémentaires
9. Levée de l'assemblée

Mme Manon Lapierre, appuyée par M. Sébastien Bage, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Un point d'information est ajouté :

- Lettre de la Coalition pour le maintien des programmes Techniques de bureautique, Techniques de comptabilité et de gestion, et Gestion de commerces

2. Procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021

Mme Émilie Brulé, appuyée par Mme Maude Pépin-Charlebois, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 14 septembre 2021 tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2021

Sondage sur l'affichage des moyennes de groupe

Après avoir consulté les associations étudiantes, la Direction des études a fait passer un sondage auprès des étudiants et étudiantes de 2^e session et plus pour connaître leur avis sur l'affichage des moyennes de groupe dans Omnivox. Il y a eu 1758 répondants et répondantes à ce sondage.

Les motifs pour les 71,0 % qui aimeraient voir les moyennes de groupes affichées dans Omnivox sont :

- Comparaison de mes résultats avec ceux du groupe;
- Source de motivation;
- Confirmation que je suis sur le bon chemin;
- Amélioration de ma motivation;
- Représentation de mon niveau et de mes faiblesses.

Les motifs pour les 2,8 % répondants et répondantes qui ne veulent pas voir la moyenne de groupe dans Omnivox sont :

- Source de stress;
- Démotivation;
- Anxiété de performance;
- Comparaison aux autres.

Enfin, 23,0 % n'ont pas de préférence et 3,1 % ne savent pas ce qu'ils ou elles préfèrent.

Il est confirmé que l'écart type est également affiché dans Omnivox. Également, les conseillers et conseillères pédagogiques et le personnel professionnel du Centre de services adaptés n'ont pas soulevé d'enjeux liés à l'affichage des moyennes de groupe.

La Direction des études a donc décidé de maintenir la demande concernant l'affichage des moyennes de groupes dans Omnivox, tel qu'indiqué dans le *Cahier de la rentrée* de la session d'automne 2021.

Passeport vaccinal pour les étudiantes et étudiants

Mme Caroline Lauzon souligne que les compagnies de théâtre exigent le passeport vaccinal aux étudiants et étudiantes même si leur présence est reliée à la pédagogie. Elle remercie d'ailleurs le directeur adjoint, M. Vincent Duchesne, pour son aide dans ce dossier.

La présidente de l'assemblée reconnaît que le ministère de la Culture exige cette façon de faire, sauf dans le cas des groupes scolaires qui vont assister à une pièce de théâtre. Elle précise également que cette question fut portée à l'attention du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

Projet pilote de formation à distance à la formation continue

Mme Josée Mercier confirme que le Comité des relations de travail du personnel enseignant abordera la question des projets pilotes en formation à distance et que les suivis seront faits à la Commission des études si d'autres projets de formation à distance sont prévus, conformément à l'Annexe 7.3 de la convention collective des enseignants et enseignantes.

Rentrée de la session d'automne 2021

La représentante du Syndicat des professeures et professeurs mentionne les points suivants :

- Dans les images utilisées pour la campagne sur le port du masque adressée aux étudiants et étudiantes, il y a une différence entre l'habillement des garçons (neutre) et celui des filles (chandail qui dévoile le nombril et le décolleté). Une attention particulière doit être portée aux images utilisées dans les communications institutionnelles.
- La décision de ne plus autoriser l'impression des plans de cours à partir de la session d'automne 2021 pour des raisons de développement durable n'a pas été signifiée par la Commission des études, mais par la Direction des études seulement.
- Les inquiétudes des professeurs et professeures quant à l'utilisation des ordinateurs en classe ne concernent pas les étudiantes et étudiants inscrits au Centre de services adaptés qui en ont besoin comme mesure d'adaptation en classe, mais pour les autres étudiants et étudiantes.

Journée pédagogique du 12 octobre 2021

La représentante du Syndicat des professeures et professeurs précise que la Journée pédagogique du 12 octobre dernier a porté sur l'inclusion de la diversité.

3 Présentations

3.1 Dépôt et présentation du *Plan de travail institutionnel 2021-2022*

M. Sylvain Lambert se joint à la Commission des études et présente le *Plan de travail institutionnel 2021-2022* en précisant certaines informations sur les actions reliées à la pédagogie :

Axe 1.3 Promotion de l'écocitoyenneté et du développement durable :

- Lien à faire éventuellement avec le dossier de la Fédération des cégeps sur l'écologisation de la formation.
- Intérêt de la communauté étudiante pour entendre parler de développement durable dans leurs cours, peu importe la discipline.
- Priorité institutionnelle à l'heure où il y a une urgence réelle d'agir en tant qu'établissement d'enseignement supérieur.
- Certaines décisions difficiles devront être prises, et certaines d'entre elles ne feront pas consensus auprès de tous les membres de la communauté collégiale.

Axe 2.3 Évaluation, actualisation et développement de programmes de formation :

- Travaux en lien avec les évaluations de programmes où plusieurs membres du personnel sont interpellés à un moment où à un autre du processus.

Accompagner :

- Mise en œuvre du plan de réussite du ministère de l'Enseignement supérieur, où l'ensemble des directions sont déjà mobilisées.
- Travaux du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire.
- Poursuite de l'implantation du projet PAIRE (professeur et professeure aidant à l'inclusion et à la réussite des étudiantes et étudiants).
- Implication de toute la communauté d'Édouard pour accompagner les étudiants et les étudiantes.
- Importance de la détection précoce, sur le plan de la réussite académique et de la santé mentale.
- Préoccupation pour le personnel dans le volet de la santé mentale.

Évaluer :

- Formation à distance : Pour l'enseignement régulier, le cégep Édouard-Montpetit n'a pas de visées de développement à court terme pour l'enseignement à distance et réitère l'importance d'offrir une expérience signifiante aux étudiantes et aux étudiants en présence sur les campus. En ce qui a trait à la formation en ligne à la formation continue, il y a des opportunités intéressantes pour accompagner les étudiants et étudiantes adultes. Ce mode d'enseignement présente des avantages pour cette population étudiante et favorise l'accessibilité aux études. Les réflexions et les projets se feront à la lumière de l'expérience vécue en enseignement à distance lors de la crise pandémique.
- Sécurité informatique et sécurité des systèmes : Depuis le début de l'année scolaire, la Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI) fait des travaux importants pour le réseau internet. La communauté se doit de collaborer quant aux démarches de la DiSTI pour la prévention et l'information sur la cybersécurité.
- Grands projets : Des travaux d'agrandissement du campus de Longueuil sont prévus avec la construction du Pavillon de la santé. D'ici la fin des travaux en 2028, l'augmentation démographique importante prévue dès 2024 à l'enseignement supérieur devra être prise en compte pour accueillir nos nouvelles cohortes. Il y aura des choix à faire pour trouver des espaces supplémentaires, notamment l'installation d'espaces temporaires, la location de locaux à l'externe ou la modification de la plage horaire des cours.

En lien avec l'action 4.4.16 *Former et outiller le personnel enseignant sur la pédagogie inclusive*, un professeur demande quelles sont les démarches envisagées.

À la fin de l'année 2020-2021, le Comité pour l'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers (CIEESH) a émis des recommandations concernant le besoin d'offrir des formations au personnel enseignant pour les outiller sur la pédagogie inclusive. Une première activité a eu lieu à la Journée pédagogique du 12 octobre dernier. Ces formations sont offertes à toute la communauté.

4 Adoption du calendrier scolaire 2022-2023

Mme Josée Mercier rappelle que les critères d'élaboration du calendrier scolaire propre à chaque collège sont adoptés par le conseil d'administration. Au Cégep, ces critères ont été mis à jour en novembre 2019, tel que présenté dans la documentation déposée pour la présente assemblée. L'ajout de journées JR (une à la session d'automne et deux à la session d'hiver) a été fait lors de cette mise à jour, et ce, en vue de pallier les journées de levée de cours inopinées. Les divers éléments qui se retrouvent dans le calendrier sont expliqués.

Pour des raisons reliées à la pédagogie, l'assemblée demande de faire les changements suivants :

- Modifier les journées EC des lundi 12 et mardi 13 décembre 2022 pour des journées EHR de la semaine 15;
- Modifier les journées EHR des lundi 19 et mardi 20 décembre 2022 pour des journées EC;
- Déplacer la journée JR du lundi 20 mars 2023 au lundi 27 mars.

La présidente de l'assemblée confirme que ces changements respectent les critères d'élaboration du calendrier scolaire.

Mme Maude Pépin-Charlebois, appuyée par Mme Émilie Brulé, propose à l'assemblée de recommander au conseil d'administration l'adoption du calendrier scolaire 2022-2023, tel que présenté et incluant les modifications suivantes :

- Les lundi 12 et mardi 13 décembre 2022 deviennent des journées EHR de la semaine 15;
- Les lundi 19 et mardi 20 décembre 2022 deviennent des journées EC;
- La journée JR du lundi 20 mars 2023 est déplacée au lundi 27 mars.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le calendrier scolaire 2022-2023 sera déposé au conseil d'administration du 24 novembre prochain.

5 Nouvelle AEC Développement d'applications Web : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)

L'équipe de la formation continue, formée de Mme Geneviève Dalcourt, directrice, Mme Chantal Pelletier, conseillère pédagogique et de M. Dominic Proulx, coordonnateur du Département d'informatique, se joint à la Commission des études pour présenter la nouvelle AEC Développement d'applications Web.

Mme Dalcourt précise que cette nouvelle AEC permet de répondre à l'enjeu de la rareté de la main-d'œuvre et du besoin de qualification ou de requalification dans le domaine des technologies de l'information. Après avoir discuté avec le Département d'informatique du Cégep, il a été décidé de cibler la fonction de travail du développement d'applications Web pour ce programme. Cette AEC vise à former des cohortes d'étudiants et d'étudiantes adultes qui ont déjà une formation dans un autre domaine.

Mme Pelletier présente les démarches entreprises jusqu'à ce jour et qui ont commencé avec l'analyse des AEC existantes dans le domaine. Il est précisé qu'aucune AEC ne se donne pour la fonction de travail de développeur d'applications Web en lien avec le nouveau programme Techniques d'informatique. La rencontre avec les entreprises de la région a permis de valider les besoins en main-d'œuvre. Quant à l'analyse de la profession effectuée en mai 2021, celle-ci s'est inspirée de l'analyse de profession qui avait été faite pour le nouveau programme d'informatique. Enfin, le développement du programme, qui comporte dix-neuf cours sur sept étapes, s'est échelonné de mai à septembre 2021. Les conditions générales d'admission sont présentées ainsi que les conditions particulières, qui représentent les mêmes que celles du DEC en informatique. Il est prévu que la première cohorte de ce programme débute les cours au mois de mars ou d'avril 2022.

M. Dominic Proulx présente la structure du cheminement de l'AEC Développement d'applications Web. Il a été décidé de faire une AEC modulaire, avec une partie sur la programmation et une autre sur le développement d'applications. Certains cours sont identiques au DEC alors que d'autres cours ont été modifiés pour offrir la formation en sept étapes. La séparation de l'AEC en deux blocs modulaires permettra de reconnaître la formation de personnes qui ont de la formation et de l'expérience dans le domaine de la programmation et qui veulent se spécialiser dans le développement d'applications Web. M. Proulx confirme que le cours *Design d'interface* sera donné par le Département d'informatique, comme cela se fait ailleurs dans le réseau, puisque le Département de techniques d'intégration multimédia n'a pas accepté d'offrir ce cours à l'AEC. La documentation complète de l'AEC sera modifiée en conséquence, c'est-à-dire que le numéro de cours débutera par 420 eu lieu de 582.

Même si le DEC et l'AEC semblent offrir une formation identique, nonobstant la formation générale, il est expliqué que la population étudiante visée n'est pas la même pour ces deux programmes, puisque l'AEC s'adresse spécifiquement aux personnes qui détiennent déjà un diplôme de formation collégiale ou universitaire, et qui veulent se réorienter en cette période où la pandémie a soulevé plusieurs incertitudes dans certains milieux professionnels. Par ailleurs, les conditions d'admission générales pour les AEC empêchent un finissant ou une finissante du secondaire de s'inscrire à l'AEC au lieu du DEC. Quant aux demandes de transferts du DEC à l'AEC en cours de cheminement, celles-ci sont prises en charge par le Service de l'organisation scolaire et un suivi est fait pour encourager la poursuite du DEC. Dans certains cas, le transfert à l'AEC est la solution vers la diplomation, au lieu de l'abandon des études postsecondaires.

Il est souligné par un membre de l'assemblée que le monde du travail évolue, tout comme le secteur des technologies de l'information, et que la réorientation professionnelle est plus que jamais une réalité qui se reflète dans le milieu de l'enseignement supérieur.

Face à la proposition qui lui est faite aujourd'hui d'adopter une AEC comportant une très large majorité de cours directement issus des DEC en informatique, et qui vise l'acquisition des compétences abordées dans la formation spécifique de ces derniers, la Commission des études émet le souhait qu'une attention particulière soit portée lors du développement de nouvelles attestations d'études collégiales (AEC), pour que celles-ci se distinguent substantiellement de programmes d'études offerts à la formation régulière, afin que les AEC ne constituent jamais une voie de contournement des DEC.

Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Jeanne Dumas-Roy, propose à l'assemblée de recommander au conseil d'administration l'adoption du programme AEC Développement d'applications Web, tel que présenté, et incluant la modification de numérotation du cours *Design d'interface* par un numéro débutant par 420 (Département d'informatique) au lieu de 582 (Département de techniques d'intégration multimédia).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6 Présentation du plan de travail et du bilan du Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (CREPS)

M. Bruno Jobin, directeur à la Direction des affaires étudiantes et communautaires (DAEC) se joint à Mme Emmanuelle Roy pour présenter le bilan et le plan de travail du Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS), adoptés lors de la rencontre du comité du 23 septembre dernier. Dorénavant, ce sera Mme Catherine Lachaine, directrice adjointe à la DAEC, qui sera responsable du secteur des services d'aide aux étudiants et étudiantes et qui formera le comité de cogestion du CREPS, en remplacement de M. Jobin.

Mme Roy énumère les points importants du bilan des cinq rencontres qui ont eu lieu en 2020-2021 :

- Participation au conseil d'administration spécial sur la réussite;
- Travaux sur le cadre de référence pour la réussite;
- Réflexions sur les enjeux de confidentialité des dossiers étudiants;
- Développement du site Ma réussite;
- Mise à jour du guide de référencement.

Quant au plan de travail, les éléments suivants sont portés à l'attention de l'assemblée :

- Lancement des consultations pour le *Guide de référence pour la réussite et la persévérance* (Guide REPER), qui remplace le cadre de référence pour la réussite;
- Réflexions sur le plan de réussite du ministère de l'Enseignement supérieur. À ce sujet, il est annoncé qu'une rencontre spéciale du CREPS a eu lieu la semaine dernière à ce sujet. Des échanges très riches ont alimenté cette rencontre.
- Poursuite des travaux sur les balises concernant le partage des renseignements personnels des dossiers étudiants.
- Analyse et partage des actions liées à la réussite : analyser davantage les outils et les indicateurs, voir les actions qui fonctionnent et celles qui fonctionnent moins bien, et trouver un espace de partage.

7 Présentation du plan de travail et du bilan du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap (CIEESH)

Mme Nathalie Pellerin présente le bilan et le plan de travail du Comité d'inclusion des étudiants en situation de handicap et à besoins particuliers (CIEESH) en compagnie de M. Bruno Jobin. Il est rappelé à l'assemblée qu'il n'y a pas eu de dépôt de candidature pour le poste de professeur ou professeure à la formation générale sur le CIEESH.

En 2020-2021, le projet PAIRE (professeur et professeure aidant à l'inclusion et à la réussite des étudiantes et étudiants) a constitué la plus grande partie des travaux du CIEESH. Cette année, des actions seront mises en place pour bonifier le projet, notamment aider les PAIRES à partager leurs connaissances avec leurs collègues et réfléchir aux frontières de fonction avec le personnel professionnel.

Un professeur fait la remarque que la lecture des graphiques et des couleurs est difficile, surtout pour les personnes qui ont des problèmes de vision liés à la perception des couleurs.

Un commentaire est émis à l'effet que les bilans du CREPS et du CIEESH pourraient être rédigés avec plus de précision, mais de manière à ce qu'ils soient plus concis.

La présidente de l'assemblée remercie tous les membres du CREPS et du CIEESH pour le travail accompli à ce jour.

8 Amorce des réflexions sur l'offre de cours complémentaires

Mme Josée Mercier rappelle que depuis le lancement du sondage auprès de la communauté étudiante sur les cours complémentaires en 2019, un moratoire est en cours pour le dépôt de nouveaux cours complémentaires, afin que la Commission des études décide d'une orientation à prendre à ce sujet, à la lumière des résultats du sondage. Également, en plus des orientations sur le plan pédagogique, il faudra consulter le Comité des relations de travail du personnel enseignant (CRT enseignant) en lien avec les décisions, car l'offre de cours complémentaires a des incidences sur la tâche enseignante. En raison de la pandémie, ce dossier a été repoussé à cette année. La documentation déposée à la présente assemblée représente ce qui existe au Cégep au sujet des cours complémentaires. Les éléments suivants sont énoncés sur les différents documents qui permettront à l'assemblée de débiter les réflexions :

1) Rapport du sondage tenu à l'hiver 2019 auprès de la communauté étudiante et 2) Présentation des résultats sommaires à la Commission des études

Ce qui ressort de ces documents est l'intérêt des personnes sondées pour les notions sur l'environnement, pas seulement pour le développement d'un cours complémentaire à ce sujet, mais également les notions de développement durable dans l'ensemble des cours des programmes. Pour ce qui est de certains intérêts, comme apprendre à cuisiner, il semble que cela pourrait se faire dans le cadre d'activités parascolaire. Les résultats rendent compte également de la notion du partage de l'information au sujet des cours complémentaires, notamment lors de changements de cheminement dans un programme, certains cours de l'ancien programme sont crédités automatiquement comme cours complémentaires et les étudiants et étudiantes ont signifié qu'ils n'étaient pas au courant de ce processus. Il faut donc réfléchir à une façon de transmettre cette information.

3) Documents sur les balises de l'offre de cours complémentaires

La procédure de dépôt d'un nouveau cours complémentaire y est clairement décrite. Tous les nouveaux cours sont présentés à la Commission des études pour avis à la Direction des études.

4) Les cahiers de description des cours pour les deux campus pour les sessions d'hiver 2021 et d'automne 2021

Les cours d'éducation physique y sont inclus, mais la section qui nous intéresse se trouve en deuxième partie du cahier.

5) Matrices des cours par programme

Un cours complémentaire est offert aux étudiants et étudiantes d'un programme lorsqu'il comporte des notions qui ne sont pas enseignées dans leur programme d'études.

6) Statistiques sur les cours complémentaires

Chaque année à la Commission des études, les statistiques sur les cours complémentaires sont présentées (choix de cours, ouverture des groupes, taux de réussite). En général, les taux de rétention sont excellents dans les cours complémentaires. Les membres de l'assemblée émettent les commentaires suivants :

- Réfléchir à l'offre de cours complémentaires à l'ÉNA.
- Offrir un cours complémentaire en aéronautique au campus de Longueuil pour faire découvrir l'ÉNA.
- Faire une relecture du sondage pour revalider l'ampleur de l'intérêt des étudiantes et étudiants pour la notion de développement durable ainsi que l'opinion générale sur l'offre de cours qui semble être adéquate.
- Vérifier le descriptif des cours complémentaires dans les cahiers à cet effet.
- Encourager l'offre d'activités parascolaires pour certains des intérêts nommés dans le sondage.
- Améliorer le processus d'information aux étudiantes et étudiants sur toutes les notions reliées aux cours complémentaires (attribution des cours, dates à respecter, etc.)
- Il semble y avoir de l'intérêt pour un cours en droit. La présidente mentionne qu'il pourrait y avoir des personnes qualifiées pour en offrir dans le Département d'administration et de techniques administratives (DATA).

La présidente de l'assemblée précise que la Commission des études doit réfléchir aux éléments suivants :

- Doit-on bonifier l'offre de cours complémentaires actuelle ou non?
- Si oui, de quelle façon orienter cette bonification en lien avec les intérêts exprimés dans les sondages, la réalité de la répartition de la tâche dans les départements ainsi que le respect des champs de spécialisation prévus par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Un suivi sera fait lors d'une prochaine assemblée.

9 Informations

9.1 Lettre de la Coalition pour le maintien des programmes Techniques de bureautique, Techniques de comptabilité et de gestion, et Gestion de commerces

Mme Julie Guyot présente la lettre de la Coalition pour le maintien des programmes Techniques de bureautique, Techniques de comptabilité et de gestion, et Gestion de commerces qui demande au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) de prolonger les démarches de la révision du programme au-delà de janvier 2022 afin de poursuivre les consultations dans les milieux de travail et les milieux d'enseignement pour prendre des décisions éclairées sur l'avenir de ces trois programmes.

10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (16 h 03).



Maude Pépin-Charlebois
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée